



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Traduction et Interprétation

Université de Liège (ULiège)

Laurent GAUTIER
Mehdi AMDOUNI
Charlotte POURCELOT
David VERHOFSTADT

23 novembre 2020

Table des matières

Traduction et Interprétation: Université de Liège.....	3
Contexte de l'évaluation.....	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué.....	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.....	9
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement.....	9
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme.....	9
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme.....	10
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	10
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.....	12
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme.....	12
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	13
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.....	15
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme.....	15
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés.....	15
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	16
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	16
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.....	18
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)...	18
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC).....	18
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants.....	19
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme.....	19
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue.....	21
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation.....	21
Dimension 5.2 : Analyse SWOT.....	21
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi.....	21
Conclusion.....	23
Droit de réponse de l'établissement.....	Erreur ! Signet non défini.

Traduction et Interprétation: Université de Liège

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2019-2020 à l'évaluation du bachelier en Traduction et Interprétation, du master en Traduction et du master en Interprétation. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 5 et 6 mars 2020 à l'Université de Liège, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré deux représentants des autorités académiques, 27 membres du personnel, 12 étudiants, quatre diplômés et quatre représentants du monde professionnel¹.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de ses programmes. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité²

- Laurent Gautier, expert pair et président du comité des experts
- Mehdi Amdouni, expert étudiant
- Charlotte Pourcelot, experte de l'éducation
- David Verhofstadt, expert de la profession

¹ Ce rapport d'établissement n'intègre pas l'écriture inclusive. Le féminin est cependant à considérer chaque fois qu'il est fait référence aux acteurs.

² Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES :

http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

FORCES PRINCIPALES

- Une forte implication de l'équipe pédagogique dans la gestion quotidienne de la formation.
- Une très bonne implémentation du séjour Erasmus dans le programme de bachelier avec un accompagnement administratif et pédagogique performant.
- Une véritable prise de conscience des enjeux de l'assurance qualité de la formation avec le développement d'outils dédiés.
- Un excellent environnement de travail avec des installations récentes, des logiciels mis à disposition et une bibliothèque dédiée de très bon niveau.

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Un décalage notable avec les besoins et réalités du marché à plusieurs niveaux : choix des combinaisons de langue (surreprésentation de l'espagnol au détriment de l'allemand et du néerlandais fortement demandés sur le marché), offre de spécialisations dénuée de stratégie.
- Différence marquée dans la qualité du pilotage entre le niveau bachelier et le niveau master.
- Intégration nettement insuffisante de la dimension technologique des métiers de la traduction.
- Adossement insuffisant des formations à une recherche académique continue et en interaction avec les standards internationaux.

OPPORTUNITÉS

- Présence des doctorants travaillant sur des problématiques de recherche actuelles et pointues pour renforcer la dimension scientifique de la formation.
- Écosystème de recherche de l'établissement pour alimenter la dimension recherche, par exemple avec l'informatique /l'intelligence artificielle (IA) ou les sciences cognitives.
- Existence du référentiel de compétences du master du réseau EMT pour préparer la prochaine échéance de labellisation.
- Localisation géographique de l'établissement pour mettre en place des doubles diplômes avec l'Allemagne ou les Pays-Bas.

MENACES

- Accroissement de l'écart entre des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs et adossés à une recherche pointue et des enseignements plus généraux relevant davantage de la culture générale.
- Déficit d'identité de la formation par rapport aux formations comparables dans le reste de la Fédération Wallonie-Bruxelles dû à la fois à la jeunesse de la filière et à son caractère très généraliste (pas de spécialisation marquée sur les supports – par exemple traduction audiovisuelle, multimédia, etc. – ni sur les domaines de spécialité).
- Prise en compte insuffisante de la dimension technologique de la filière, tant pour la préparation des étudiants au marché de l'emploi que pour l'obtention des labellisations internationales (CIUTI, EMT).

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Il conviendrait de réexaminer les attendus, les objectifs et les contenus du niveau de bachelier pour mieux les articuler avec l'offre de formation au niveau master et, de ce fait, définir une identité claire pour la filière Traduction et Interprétation à l'Université de Liège.
- 2 Il serait par ailleurs urgent de réfléchir, dans ce contexte, aux modalités d'intégration, à tous les niveaux, de la dimension technologique des métiers de la traduction : traduction assistée par ordinateur (TAO), traduction automatique (TA), traduction neuronale, industries de la langue dans leur ensemble.
- 3 Il conviendrait également d'asseoir l'assise universitaire et, partant, scientifique, des programmes en renforçant l'adossement recherche : d'une part en augmentant la part des personnels docteurs spécialisés dans le domaine et d'autre part en développant, au sein de la filière à travers son centre de recherche, des projets pouvant directement alimenter et enrichir les enseignements.
- 4 Il s'agira aussi d'infléchir dès maintenant les contenus des programmes pour les rendre conformes avec les référentiels européens et internationaux en vigueur, à commencer par le référentiel EMT, afin de garantir une labellisation à la prochaine candidature.
- 5 La direction de la filière pourra, enfin, réfléchir aux possibilités existant pour tirer le meilleur parti possible de la localisation géographique de l'établissement, afin de travailler à la fois les stratégies de choix des combinaisons de langue en privilégiant les langues voisines que sont l'allemand et le néerlandais et pour lesquelles il existe une vraie demande, mais aussi l'internationalisation de la formation en cherchant des partenaires proches dans ces deux pays, par exemple pour envisager des codiplomations.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'Université de Liège (ULiège), fondée en 1817, est la seule Université publique complète de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Son pouvoir organisateur est le Gouvernement de la FWB.

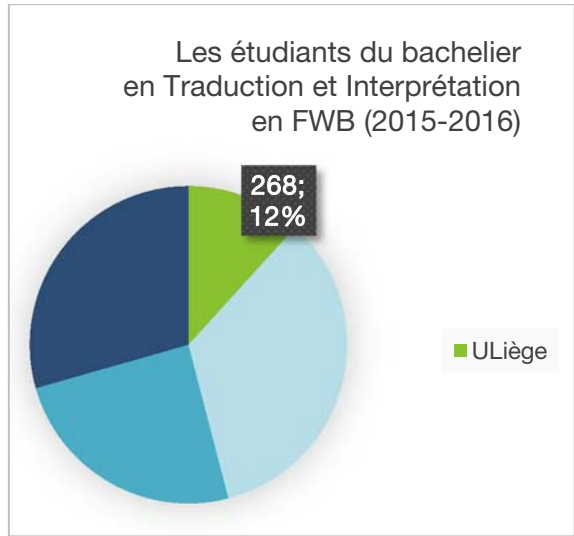
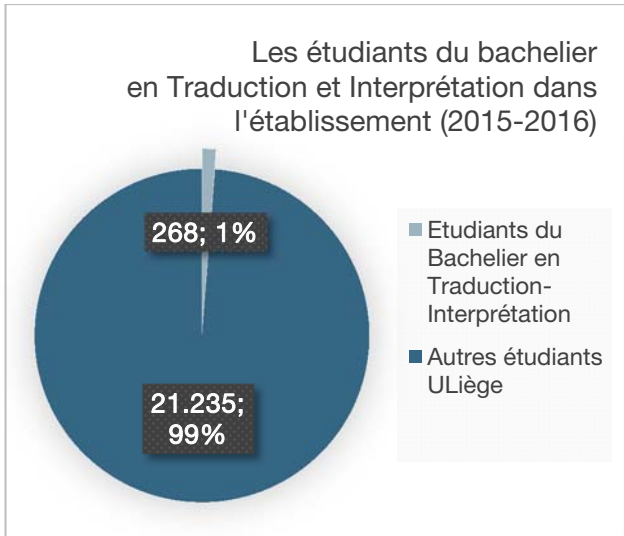
L'ULiège compte onze Facultés (Architecture, Droit, Sciences politiques et Criminologie, Gembloux Agro-Bio Tech, HEC Liège – École de Gestion, Médecine, Médecine vétérinaire, Philosophie et Lettres, Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation, Sciences, Sciences appliquées, Sciences sociales), qui organisent 38 bacheliers, 201 masters, 65 masters de spécialisation, des formations de troisième cycle (doctorat et formation doctorale), l'AESS, le CAPAES, et des formations continues.

La Faculté de Philosophie et Lettres, au sein de laquelle sont implantés le bachelier et les masters en Traduction et Interprétation faisant l'objet du présent rapport, compte six Départements. La filière regroupant les formations de Traduction et Interprétation est plus précisément intégrée au Département de Langues modernes, divisé en deux filières : Langues et lettres modernes et Traduction-Interprétation. Après avoir été co-organisée en lien avec la Haute École de la Ville de Liège, la filière Traduction et Interprétation est désormais, depuis le 1^{er} janvier 2016, partie intégrante de l'ULiège.

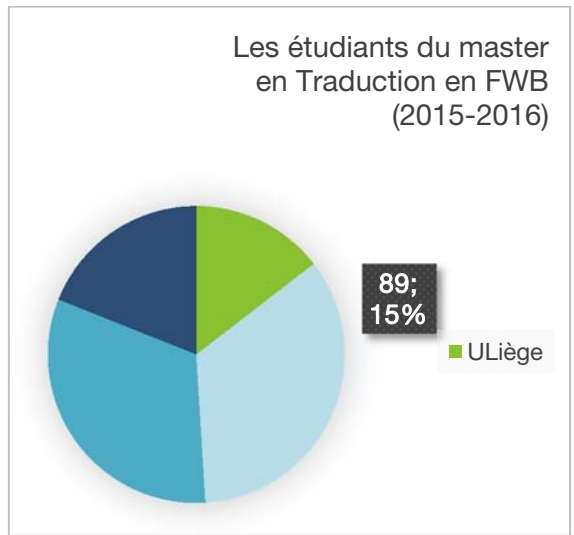
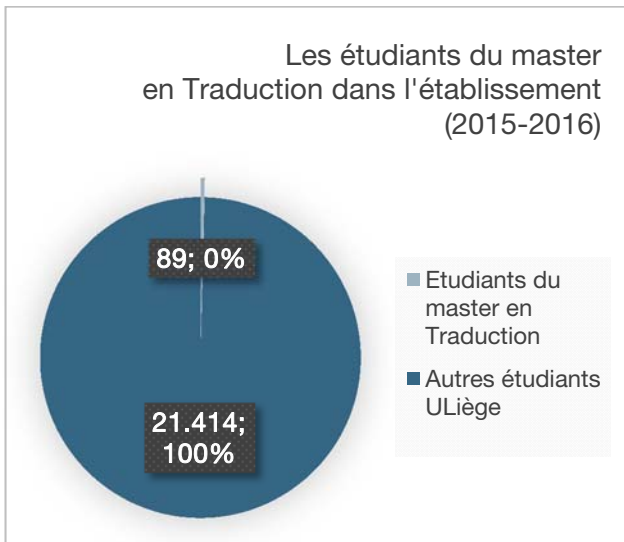
La filière propose cinq langues de travail : anglais, néerlandais, allemand, espagnol et langue des signes - cette dernière faisant l'objet d'une co-organisation avec l'Université Saint-Louis - Bruxelles. Le bachelier vise à consolider les connaissances linguistiques des étudiants dans la langue maternelle et les deux langues étrangères choisies, à leur donner une culture générale dans les grands secteurs du monde contemporain et à les initier à la traduction. Sur la période évaluée, il a accueilli en moyenne, sur les trois années de bachelier, 237 étudiants. Le niveau master propose quant à lui, d'une part, un master en Traduction à finalité spécialisée - qui a accueilli sur la période évaluée une moyenne de 85 étudiants - et d'autre part, un master en Interprétation, à finalité spécialisée en Interprétation de conférence dont l'effectif moyen sur les trois années évaluées est de 14 étudiants³.

Les enseignements sont désormais délivrés essentiellement sur le campus Outremeuse de l'ULiège, rue de Pitteurs, à Liège.

³ Données issues du dossier d'autoévaluation de l'établissement (juin 2019).

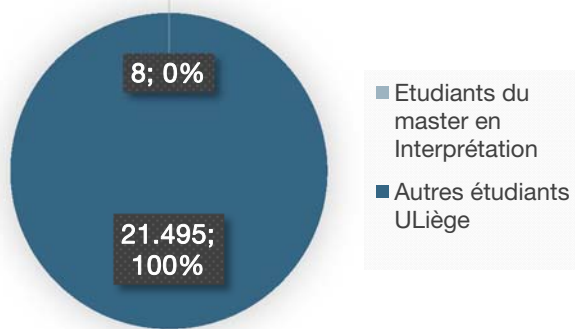


4

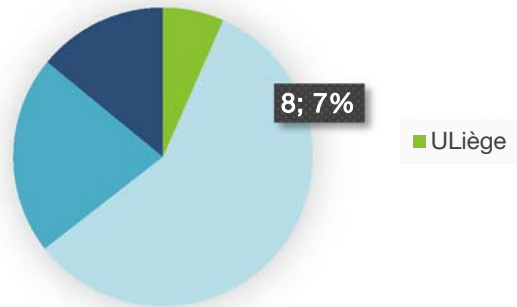


⁴ Source pour les statistiques des graphiques: annuaires statistiques du CRef (dernière année publiée : 2015-2016).

Les étudiants du master en Interprétation dans l'établissement (2015-2016)



Les étudiants du master en Interprétation en FWB (2015-2016)



Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 La gouvernance de l'ULiège démontre une prise de conscience réelle de l'importance stratégique des processus de gestion de la qualité de ses programmes, comme en témoigne la présence d'un conseiller au Recteur à la qualité depuis 2015. Le comité tient à saluer l'engagement des différents personnels dans l'exercice d'autoévaluation, tant dans la rédaction du dossier d'autoévaluation (DAE) que lors de la visite sur site qui a permis d'arriver à une représentation très complète du fonctionnement des programmes évalués.
- 2 Le comité a constaté une organisation institutionnelle des instances de décision à deux niveaux dont aucun ne s'articule directement avec la filière Traduction et Interprétation proprement dite : le Conseil de Faculté (ici Philosophie & Lettres), le conseil de Département (ici Langues modernes : linguistique, littératures et traduction). Il existe par ailleurs un conseil des Études (qui n'est pas une instance de décision), qui réunit les enseignants et des représentants étudiants et qui a pour objectif de traiter des aspects du programme et de l'organisation des études. Le comité salue donc la création récente, dans le cadre du processus de préparation du DAE, d'un Conseil de filière spécifique qui permettra de traiter des questions propres à un niveau directement en lien avec la formation.
- 3 La filière est l'héritière d'un ancien diplôme proposé en codiplomation avec la Haute École de la Ville de Liège, passé en co-organisation depuis le décret du 11 avril 2014 qui a transféré les formations de Traduction et Interprétation aux seules Universités. À l'heure actuelle, cela se traduit par un partage des enseignements au niveau bachelier à 85% pour l'ULiège et 15 % pour la HEL. Il est important de faire la distinction entre les enseignants dits « du cadre d'extinction » et les enseignants de la HEL. Les premiers sont employés par l'Université depuis la fin de la codiplomation avec la HEL, assurent des cours centraux de la formation (français, langues étrangères et traduction en bachelier et en master) et font partie intégrante du Département. Les seconds assurent des cours généraux, sont considérés comme extérieurs et ne sont pas représentés dans les organes de décision. Toutefois, ils participent au conseil des Études en tant qu'enseignants. La question de la présence du cadre d'extinction a été abordée à plusieurs reprises au cours de la visite et sera évaluée dans les critères subséquents du référentiel.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 4 La reconnaissance institutionnelle de l'importance de l'assurance qualité des programmes de formation mentionnée ci-dessus se traduit concrètement par l'existence d'une cellule dédiée, le Service de Management et d'Accompagnement de la Qualité (SMAQ), qui se révèle opérationnelle et fait percoler, à travers une méthodologie adaptée d'accompagnement, la préoccupation pour la qualité dans les filières. Le dossier d'autoévaluation produit par la filière témoigne de l'efficacité des dispositifs mis en place pour amener les différents acteurs à prendre en main la question de l'assurance qualité.
- 5 Dans ce contexte, l'importance des évaluations AEQES est également bien reconnue et tant le DAE que les entretiens sur site montrent une réelle appropriation du référentiel pour servir de support à une réflexion continue sur ces questions, aussi en dehors de toute évaluation externe récurrente.
- 6 Il apparaît toutefois que la représentation étudiante, même si elle semble fonctionner dans les moments clefs, comme la préparation de l'évaluation externe justement, n'est pas encore totalement institutionnalisée dans le processus et reste trop tributaire du volontariat et de l'engagement individuel.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 7 Il apparaît, sur ce point, des différences persistantes entre le bachelier et les deux masters, le premier semblant piloté de façon moins approfondie que les deux autres. Ceci affecte tout particulièrement la révision périodique du programme : le bachelier, en tant que diplôme à visée généraliste, fait l'objet de moins de remise en cause de fond, tant au niveau des contenus que des dispositifs d'apprentissage et de contrôle des connaissances, son ancrage académique, s'il est déjà bien réel, peut encore être renforcé.
- 8 Ceci se répercute au plan du pilotage stratégique dans la mesure où, si les enjeux distincts entre les deux niveaux sont bien perçus (perfectionnement en langue maternelle active et en langues étrangères passives pour le bachelier, acquisition de compétences directement professionnalisantes en master), cette prise de conscience ne semble profiter qu'à l'amélioration des seuls masters, de sorte à leur permettre d'obtenir les labellisations devenues standard dans le champ : celle du réseau européen *European master in Translation (EMT)* ainsi que la reconnaissance par la Conférence internationale permanente d'instituts universitaires de traducteurs et interprètes (CIUTI).

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 9 Les programmes évalués témoignent d'une bonne volonté de diffuser l'information nécessaire à tous les acteurs. Ils peuvent entre autres s'appuyer pour cela sur la plateforme globale *My ULiège* mise à disposition par l'établissement, mais dont l'appropriation semble néanmoins inégale parmi les étudiants. Le système d'information ne permet par exemple pas l'envoi automatique de notifications (notamment lors de changements apportés à l'horaire), ce qui rend nécessaire le recours à des systèmes extérieurs et parallèles, à l'instar d'une page Facebook dédiée pour la filière, créée sur la base d'une initiative individuelle, mais dont l'existence est questionnable à long terme et pose des questions d'accessibilité pour les étudiants n'étant pas présents sur le réseau social en question.

- 10 De la même manière, certaines informations logistiques (gestion des salles) semblent rester prisonnières de multiples systèmes d'informations internes non-interconnectés, débouchant sur une perte sinon d'information, à tout le moins de réactivité et de temps.

RECOMMANDATIONS

- 1 Il conviendrait de prendre à bras le corps la question du pilotage du bachelier, en redéfinissant tout d'abord ses ambitions et objectifs, puis, sur la base de ces derniers, ses contenus, pour aussi, dans un troisième temps, mieux articuler sa continuité avec les programmes de master. Dans ce contexte, la co-organisation du bachelier avec la Haute École de la Ville de Liège, souvent perçue comme un frein à une véritable montée en puissance comme formation scientifique poussée et adossée à une recherche effective dans le domaine, nécessitera d'être interrogée de manière ouverte afin d'arriver à partager une plus-value réciproque.
- 2 Il s'agirait par ailleurs de mettre en place les dispositifs amenant les étudiants à participer plus activement au pilotage et à l'amélioration des programmes en encourageant leur participation aux organes décisionnels et aux enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) ainsi que, en dehors de ces dernières, en participant aux enquêtes laissées à la discrétion des enseignants. Une structure de type « comité de perfectionnement » pourrait jouer ce rôle en associant les étudiants.
- 3 L'établissement devrait enfin doter la filière de systèmes d'information internes plus performants, interopérables et à la hauteur des ambitions des programmes de Traduction et Interprétation, par exemple pour la confection d'emplois du temps rendus complexes par la multiplication des combinaisons de langues et de groupes.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 1 L'intitulé du bachelier, bien que fixé par la nomenclature des habilitations, ne reflète que partiellement le contenu de la formation proposée, qui correspond en premier lieu à un perfectionnement de compétences linguistiques, tant en français avec un haut degré d'exigence reconnu qui fait la spécificité du programme, qu'en langues étrangères, associé à une culture générale et une introduction progressive sur les trois années aux techniques et à la pratique effective de la Traduction-Interprétation.
- 2 Au niveau master, où les objectifs professionnels et académiques sont définis avec davantage de précision, on relève une difficulté à assurer le degré de cohérence et de pertinence souhaité, compte tenu des profils scientifiques très diversifiés des intervenants, en particulier pour ce qui est de la définition des domaines de spécialisation de la Traduction. Ceux-ci souffrent d'un manque de stratégie globale et semblent tributaires du hasard des forces en présence, au demeurant très motivées et déterminées à proposer le meilleur enseignement possible. Pour prendre un exemple, une catégorie comme la « Traduction culturelle » demanderait à être définie de manière plus précise, aussi par rapport aux habitudes et attentes du marché. De même, la filière semble donner la part belle à des activités de « Traduction retour » qui permettent aux étudiants de développer des compétences de traduction vers la langue retour et de réflexion traductologique en langue étrangère. Ce choix répond à une demande du marché, notamment exprimée par les maîtres de stage (en particulier pour l'anglais). Toutefois, de l'avis du comité et sur la base des informations recueillies auprès des intervenants, dans le contexte actuel (niveau linguistique de départ des étudiants, nombre d'heures consacrées à la traduction retour, intérêt réel du marché), la formation proposée en la matière ne semble pas répondre à l'objectif visé.
- 3 Par ailleurs, toujours au niveau master, le recours important aux professionnels de la filière doit être salué, dans la mesure où il permet de donner aux étudiants un aperçu le plus réaliste possible du marché professionnel. Cette solution semble toutefois aussi atteindre ses limites pour ce qui est des aspects pratiques de l'exercice professionnel - comme les cadres juridique, fiscal, comptable - qui ne sont pas encore intégrés de façon systématique aux contenus proposés.
- 4 Enfin, la dimension technologique des industries de la traduction aujourd'hui, si elle a bien été repérée par une partie de l'équipe pédagogique, n'a clairement pas encore été suffisamment ni systématiquement intégrée aux programmes : ainsi, la Traduction Assistée par Ordinateur (TAO), si elle fait l'objet d'un cours magistral, ne peut être acquise sur le long terme que si elle est pratiquée de manière transversale et obligatoire dans une majorité des exercices pratiques, sans que cela ne remette en cause la liberté pédagogique des intervenants. La question de la Traduction

Automatique (TA) et de la post-édition, devenue incontournable pour l'exercice du métier dans une majorité de contextes professionnels, semble aussi rester lettre morte. Ces faiblesses structurelles, dont une meilleure prise en compte faciliterait sans doute l'obtention du label EMT, interrogent en retour la place du cours de traitement de texte qui, même s'il semble apprécié des étudiants, pourrait gagner à être intégré à une réflexion d'ensemble et stratégique sur la place des technologies.

- 5 Les cours du master en Interprétation sont dispensés par des interprètes actifs sur le terrain, avec des exercices basés sur des discours réels. Des formateurs de la DG Interprétation de la Commission européenne amènent aussi leur expertise, par le biais de séminaires et de formation continue, et apportent des *feed-back* dans le cadre de la préparation de l'épreuve finale du master.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 6 De façon générale, la communication vers l'extérieur est satisfaisante, la filière participant aux salons étudiants de la région et proposant des cours ouverts ainsi que des soirées métiers où interviennent entre autres les étudiants de master. Le comité salue également l'organisation, chaque année, d'un concours de traduction destiné aux élèves du secondaire et envisagé comme outil de promotion de la formation. Ce sont là des dispositifs permettant aux futurs étudiants de rencontrer leurs pairs et de se faire une idée plus précise des métiers de la Traduction et de l'Interprétation ainsi que des possibilités de formation pour y arriver.
- 7 Le comité salue également la bonne visibilité de la filière auprès des partenaires du milieu socio-culturel local et régional qui se donne à lire dans des interactions pédagogiques, par exemple sous forme de commandes de traductions. Ces missions ne peuvent qu'être encouragées pour accentuer la dimension de la formation en prise avec le terrain.
- 8 La question des attendus (et de leur communication) à l'entrée de la formation, se pose toutefois: leur définition semble rester trop générale, pouvant ainsi être à l'origine de malentendus et / ou d'incompréhensions concernant, entre autres, le travail approfondi sur la langue maternelle.

RECOMMANDATIONS

- 1 Afin d'augmenter l'attractivité de la formation tout en garantissant un niveau optimal d'information des étudiants s'y engageant, il serait bienvenu de travailler, y compris dans la communication externe, la définition des contenus, et partant, des attendus. Cela vaut en particulier pour le bachelier où prédominent le perfectionnement en langues, la culture générale et un important travail sur le français là où on pourrait attendre, au vu de l'intitulé, une formation déjà développée en traduction. On s'interrogera également, dans ce contexte, sur l'identité de la formation depuis la suppression annoncée des combinaisons avec la langue des signes.
- 2 Il conviendrait, dès que possible, d'intégrer de manière systématique toute la dimension technologique des métiers de la Traduction et de l'Interprétation. Cette intégration devrait viser non seulement la prise en main effective des environnements usuels de TAO et de TA, mais aussi une compréhension en profondeur de leurs fonctionnements et de leurs sujets (traitement de corpus, par exemple) de façon à développer un regard critique sur l'utilisation de ces outils. Elle devrait par ailleurs

irriguer toutes les modalités d'apprentissage : cours théoriques, exercices pratiques, mais aussi évaluation du stage et travail de fin d'études.

- 3 Afin de renforcer la dimension pratique et concrète des métiers visés, il serait tout à fait pertinent de mettre en place dès que possible un bureau de Traduction, suggéré par l'équipe de coordination dans la présentation initiale en début de visite. Il pourrait prendre la forme d'une junior entreprise (*Fab lab*) qui couvrirait tous les aspects d'une activité professionnelle (de la fixation des tarifs à la représentation de l'entreprise en passant par les composantes plus traditionnelles d'une agence de Traduction) et permettrait aux étudiants de se retrouver in vivo dans le rôle du prestataire de Traduction / Interprétation interagissant avec des clients / commanditaires.
- 4 Il serait enfin bienvenu de davantage mettre en valeur les diplômés de la filière pour en faire, par-delà l'actuelle page Facebook Alumni, des ambassadeurs de la formation, tant vers les jeunes générations que vers les professionnels du secteur.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 1 Les acquis d'apprentissage (AA) sont certes définis dans les fiches de cours (dénommées engagements pédagogiques) mais ils souffrent, pour certains, d'un haut degré de généralité qui ne leur permet pas complètement de jouer leur rôle.
- 2 Les étudiants ne sont par ailleurs pas suffisamment sensibilisés aux enjeux de ces indicateurs et ne semblent pas en mesure d'en faire les lignes directrices de leur travail d'apprentissage.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 3 Au niveau du bachelier, les cours généraux sont ressentis comme souvent peu axés sur les spécificités des métiers visés et ne remplissent pas toujours leur rôle de préparation à l'acquisition de connaissances spécialisées devant nourrir, à terme, la pratique de la Traduction spécialisée ou de l'Interprétation. Ce constat est corroboré, au niveau du master, par une grande variété pas toujours coordonnée des modes d'apprentissage et des sujets abordés. Sur ce dernier point, le programme souffre clairement d'un manque de stratégie d'ensemble largement due à la diversité des profils enseignants sollicités qui, si elle est une richesse, devient aussi, à ce niveau, un point faible.
- 4 Au niveau du master en Traduction, la pratique orale active des deux langues étrangères de travail semble rester trop faible et ne permet pas aux étudiants d'être à l'aise en situation professionnelle (pendant le stage notamment), alors qu'indépendamment de la compétence passive dans les combinaisons de Traduction, c'est une attente forte pour des diplômés de langues.
- 5 Les cours de Traduction à vue, ajoutés récemment au programme, constituent une vraie avancée à valoriser davantage dans leur dimension formative.
- 6 Le comité tient par ailleurs à saluer les initiatives prises, là aussi récemment, pour orienter les étudiants, pour le TFE (mémoire) en fin de master, vers, d'une part des combinaisons linguistiques comprenant d'autres langues que l'anglais, et d'autre part, vers des sujets à forte coloration recherche. Il est en revanche regrettable que le travail produit (mémoire) ne soit pas davantage valorisé pour développer l'employabilité des diplômés.
- 7 En master de Traduction, le stage a lieu pendant le bloc 2 et peut se dérouler à l'étranger. La recherche du stage échoit à l'étudiant qui peut toutefois bénéficier d'une

base de données des entreprises ayant contractualisé des stagiaires les années précédentes. La validation intervient de façon collégiale par l'équipe, mais reste attentive aux projets personnels ayant pu motiver le choix de tel stage par rapport à tel autre. Le comité salue l'existence d'un vade-mecum permettant le cadrage de ce temps de la formation. Le stage est encadré par un enseignant de la filière et un maître de stage en entreprise, l'évaluation du rapport final étant conduite par les deux parties. La visite de stage, par l'enseignant, est possible, fréquente quand la distance le permet, mais non systématique.

- 8 Les stages du master en Interprétation sont organisés de manière parfois moins continue, en fonction de la pratique du métier: journées d'interprétation, accompagnement d'un professionnel sur une mission d'interprétation, coaching.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 9 Le séjour Erasmus, imposé au premier quadrimestre du troisième bloc, doit être salué à plusieurs niveaux : il apparaît tout d'abord au moment idéal dans la progression des apprentissages et il fait ensuite l'objet d'une attention exemplaire tant du service des Relations Internationales que des coordinateurs pédagogiques pour le suivi véritablement individualisé des départs. Le comité tient à féliciter tous les acteurs impliqués qui font preuve, ainsi que la visite l'a montré, d'un vrai enthousiasme pour l'accompagnement et la réussite du séjour.
- 10 Un déséquilibre est apparu, au cours des entretiens, entre la charge de travail de certains enseignements et le total de crédits ECTS accordés.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 11 Les modes d'évaluation dans la plupart des cours restent très classiques. Le comité a regretté à ce niveau le peu d'articulation faite avec les portefeuilles de compétences et l'absence de liens explicites entre théorie et pratique, en particulier pour tous les apprentissages technologiques autour de la TAO.
- 12 La grille d'évaluation des stages, telle qu'elle est soumise aux maîtres de stage, ne semble pas toujours comprise et ces derniers soulignent avoir du mal à se l'approprier, même si la répartition de la note finale a récemment été revue à 50%.
- 13 En ce qui concerne l'Interprétation, les TFE sont élaborés en lien avec des interprètes professionnels. L'organisation d'une épreuve finale faisant intervenir un jury mixte (interne et externe), de même que la planification de séances de préparation avec des professionnels du métier en cours d'année, semblent contribuer à une évaluation conforme aux attentes du marché.

RECOMMANDATIONS

- 1 De façon générale, il serait judicieux de sortir des modes d'évaluation traditionnels pratiqués jusqu'à maintenant pour évaluer à travers une approche en mode projets, réellement indexés sur les pratiques professionnelles. Ceci permettrait d'intégrer les différents enseignements de manière systématique et transversale pour permettre aux étudiants de se construire, petit à petit, une vue holistique des activités de Traduction.

- 2 Dans ce contexte, il conviendrait de mieux utiliser les acquis d'apprentissage existants, mais dont le comité a constaté la sous-exploitation, en en présentant les enjeux aux étudiants tout au long de leur parcours et en en faisant de véritables indicateurs de suivi d'acquisition des compétences visées.
- 3 Au niveau master, une collaboration entre niveaux de master serait souhaitable, par exemple sous la forme d'un accompagnement par les pairs (mentorat ou tutorat).
- 4 La grille d'évaluation du stage et ses objectifs devraient faire l'objet d'une discussion approfondie puis, dans sa mise en œuvre individuelle, d'une négociation tripartite préalable au stage, entre étudiant-stagiaire, maître de stage et tuteur universitaire, en tenant compte du projet professionnel de l'étudiant. La place des *soft-skills* en particulier devrait y être définie avec davantage de rigueur.
- 5 Le choix des sujets de TFE devrait être davantage encadré et répondre à un cahier des charges plus précis, en particulier si, comme le comité l'a salué ci-dessus, les sujets d'inspiration recherche sont privilégiés à l'avenir.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 Le comité tient à saluer la composition d'une partie de l'équipe pédagogique. Tout d'abord, la présence au sein de l'ULiège d'enseignants (du cadre d'extinction pour la plupart) qui sont également des professionnels du secteur représentant diverses modalités d'exercice des professions de la Traduction et de l'Interprétation, qui est très appréciée des étudiants et représente un gage d'ancrage dans la réalité de terrain. Ensuite, la présence d'assistants-pédagogiques qui constituent un moyen d'aide à la réussite, au niveau du bachelier, pour gérer le passage et la transition que l'on sait parfois difficiles de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur.
- 2 Il convient par ailleurs d'encourager l'intégration dans l'équipe de doctorants travaillant sur des problématiques de recherche actuelles et profitables à l'amélioration de la formation. Ils permettent en effet de suppléer aux manques de personnels docteurs pour l'encadrement des travaux et pour diffuser des connaissances nouvelles, en phase avec la recherche scientifique actuelle, parmi l'équipe pédagogique.
- 3 Le comité s'interroge toutefois sur la place et l'avenir du cadre d'extinction. Il est bien conscient qu'il s'agit d'une contrainte légale, tout comme il reconnaît la bonne volonté et l'engagement de ses membres, ainsi que ceux issus de la Haute École de la Ville de Liège assurant les enseignements généralistes. Même si la culture de recherche est moins présente dans un tel contexte d'enseignement supérieur, dans la mesure où elle n'est pas prévue dans les services des personnels HE et ne leur permet pas d'accéder à des financements dédiés à la recherche, le comité insiste sur le fait que cet élément peut être dépassé pour viser le développement d'un adossement systématique de la filière à une recherche universitaire pointue, innovante, qui est elle-même garante de la dimension académique des formations et qui, en retour, irriguera les pratiques pédagogiques.
- 4 En matière de formation continuée, des possibilités sont offertes aux membres de l'équipe pédagogique, même si l'organisation de certaines journées le samedi (ouvertes à des professionnels du métier, moins disponibles en semaine) peut constituer un frein à la participation. On peut le regretter, dans la mesure où de telles actions sont une occasion inestimable de faire se côtoyer différentes parties prenantes (internes et externes).

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 5 Le comité tient à souligner les excellentes conditions de travail des étudiants, dans un très bel environnement constitué de salles de travail, salles de cours équipées avec projecteurs et tableaux blancs interactifs, ainsi que les cabines d'Interprétation.
- 6 Les étudiants disposent également d'une licence SDL Trados Studio mise à disposition, ainsi que de l'installation du logiciel Antidote sur les postes dédiés.
- 7 Il convient enfin de saluer l'important fonds documentaire, de très bonne qualité, à disposition des étudiants. Il garantit des recherches ciblées et partant d'une vue d'ensemble de l'état de l'art actuel dans le domaine visé. C'est un point fort à mettre à l'actif de la réorientation, qui doit se poursuivre, des TFE vers des mémoires de recherche.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 8 De façon globale, il existe des dispositifs d'aide à la réussite mis en place à l'échelle de l'établissement, mais il ressort des entretiens que les étudiants semblent peu les connaître ni vraiment les utiliser. En regard de ceux-ci, la Faculté a tenté de mettre en place un système de tutorat en propre au niveau bachelier, mais son efficacité reste à évaluer. La filière elle-même organise des cours de remédiation.
- 9 Il existe des passerelles de la filière Langues et Littératures Modernes vers la filière Traduction et Interprétation, mais pas inversement. Le comité s'en étonne et souligne que cela est vécu, à juste titre, comme inéquitable et dévalorisant pour le programme de bachelier de la filière Traduction et Interprétation, tant pour les étudiants que pour les équipes enseignantes.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 10 Une enquête d'insertion a bien été menée en vue de la rédaction de l'autoévaluation, mais rien ne permet de dire qu'elle soit systématique.
- 11 Le comité regrette également le faible taux de participation aux enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) dont les résultats, s'ils étaient plus représentatifs, livreraient de précieux indicateurs de pilotage.

RECOMMANDATIONS

- 1 Au niveau interne, le Département gagnerait en cohérence en réfléchissant de façon approfondie à l'articulation et aux équilibres entre ses différentes filières, en particulier, ici, autour des passerelles entre les diplômés et, pour les masters, les finalités.
- 2 Eu égard aux étudiants et à leur intégration dans la production d'indicateurs pour l'assurance qualité, il conviendrait d'améliorer le processus des EEE d'une part et les enquêtes d'insertion d'autre part : les systématiser, insister sur leur importance afin d'augmenter la participation, proposer des formats de retour aux étudiants et présenter les résultats aux enseignants pour alimenter la réflexion stratégique sur l'amélioration continue des programmes.
- 3 La filière devrait prendre à bras le corps la question de la gestion de ses ressources humaines en établissant, en concertation avec l'établissement et la Faculté, un plan

pluriannuel de recrutements pérennes pour consolider les profils scientifiques de l'équipe et poursuivre des recrutements plus ponctuels pour des micro-charges d'enseignement sur les domaines les plus pointus.

- 4 Toujours au niveau des RH, il conviendrait d'engager une réflexion sur les possibilités existant pour sensibiliser les personnels du cadre d'extinction et les personnels HEL à la dimension « recherche » de la formation, par exemple en leur proposant de s'intégrer à des projets de recherche-action, au niveau du bachelier, correspondant davantage au contexte d'une Haute École.
- 5 En matière d'équipement, la filière devrait concrétiser le projet d'installation des PC dans les bâtiments L5-L3 pour les étudiants travaillant sinon sur Mac et, ce faisant, les sensibiliser à la non-compatibilité de plusieurs logiciels métiers. Dans le même ordre d'idée, il s'agirait de mettre en œuvre une stratégie pour permettre aux étudiants d'avoir gratuitement accès - ou à un tarif préférentiel - à Antidote.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Le comité salue le travail collectif porté par les équipes de pilotage de la filière et celles en charge de l'autoévaluation qui ont livré un travail collectif après consultation de toutes les parties prenantes. Cela a permis une appropriation très satisfaisante des processus d'assurance qualité débouchant sur un travail final exhaustif, lucide et porteur de propositions que le comité qualifie de tout à fait « entendables ».
- 2 Le comité reconnaît par ailleurs l'apport indéniable, en particulier sous forme de soutien méthodologique, de la cellule institutionnelle dédiée : l'organisation de réunions régulières pendant le processus, en grands groupes, a porté ses fruits et pourra être reconduite.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 3 L'analyse SWOT présentée dans le DAE livre un diagnostic lui aussi complet et tout à fait lucide qui témoigne d'une connaissance intime des réalités des programmes, dans leurs réussites comme dans leurs points faibles, et des milieux cibles. Elle a été confirmée au terme des entretiens sur site qui ont montré l'implication sans faille des personnels dans les enjeux scientifiques actuels, mais aussi et surtout à venir, et dans leur mise en œuvre pédagogique.
- 4 La présentation initiale pendant la visite sur site a pleinement confirmé la lecture du DAE: elle a posé des conclusions réalistes, par exemple quant à la place à accorder à la Traduction retour mais aussi par rapport au parallélisme de l'offre entre les langues, avec une prépondérance quantitative des inscrits en espagnol là où les besoins réels non couverts sont en allemand et en néerlandais (en raison de la localisation géographique de la formation liégeoise, au cœur du marché germanophone et néerlandophone).

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 5 Au regard de l'analyse SWOT et des observations qui précèdent, le plan d'action a donné l'impression d'être sur la retenue, en particulier car il manque d'éléments concrets : on attendrait des échéances, des indicateurs, des responsables. Il contourne ainsi ce qui aurait été attendu suite à l'identification des bonnes faiblesses et menaces identifiées, en particulier sur deux points : la dimension technologique incontournable non seulement du métier, mais aussi de la formation au métier et la

nécessité, pour mener ce programme à bien, d'une recherche proactive dans le domaine à développer au sein de la filière.

RECOMMANDATIONS

- 1 Il conviendrait désormais de rendre le plan d'action opérationnel en fixant un échéancier et en priorisant les actions à mettre en place, en identifiant les responsables qui les piloteront.
- 2 La filière devrait également tirer profit du cadre institutionnel pour une approche transdisciplinaire de l'activité de Traduction, par la recherche, en collaborant avec a minima les sciences informatiques (pour la question des corpus, de la Traduction neuronale, des bases de données intelligentes et la représentation des connaissances spécialisées) et les sciences cognitives pour ne pas rater le train des travaux sur l'ergonomie de la Traduction et l'Interprétation.
- 3 Dans ce cadre, la filière gagnerait à valoriser comme il se doit la présence des trois doctorants engagés dans des problématiques de recherche liées aux nouvelles technologies de la Traduction. Ils devraient permettre de dynamiser la formation dans son ensemble, tout particulièrement au niveau master. Il s'agirait, à ce niveau, de jouer la carte des synergies européennes avec les formations et les centres de recherche clairement positionnés sur le niveau technologique, ce qui ne manquerait pas de faciliter l'intégration au réseau *European master in Translation*, qui serait une récompense bienvenue pour les porteurs de la filière.

Conclusion

Les programmes de la filière Traduction et Interprétation de l'Université de Liège offrent un visage somme toute contrasté. Le bachelier, dont le pilotage apparaît comme moins approfondi que les masters, s'apparente à une formation en langues avec un fort tropisme sur l'amélioration des compétences grammaticales, lexicales et rédactionnelles en langue maternelle. Les deux masters, respectivement en Traduction et en Interprétation, sont nettement plus spécialisés et visent, à travers un stage et le TFE, une employabilité immédiate sur les marchés correspondants. Si leur stratégie est mieux définie, il reste encore une marge de manœuvre dont la concrétisation pourra passer par les labellisations CIUTI et EMT attendues.

Une amélioration des programmes passera ainsi par un renforcement net de la dimension recherche, laquelle nécessite d'augmenter la part des personnels docteurs dans l'équipe et la définition de projets de recherche en phase avec les grandes orientations actuelles du domaine et nourrissant les enseignements. À ce niveau, le centre de recherche de la filière pourra nouer des collaborations intéressantes, entre autres, avec les sciences de l'informatique / l'intelligence artificielle et les sciences cognitives. L'amélioration passera également par une réflexion de fond sur la place des technologies dans la formation des traducteurs et interprètes de demain, et par les aménagements qui en découlent dans les contenus et les modalités pratiques d'apprentissage.

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

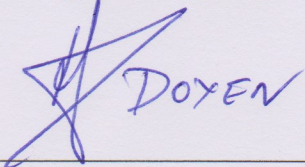
Nous tenons tout d'abord à remercier les expert·e·s pour la qualité du travail fourni. Nous sommes très heureux·ses d'avoir pu prendre connaissance de leurs recommandations et de leurs observations. Nous sommes convaincu·e·s qu'elles nous aideront à faire évoluer nos formations.

Nous souhaitons néanmoins apporter des précisions sur les quatre points suivants :

- Notre filière de Traduction-Interprétation considère que les profils diversifiés de ses enseignant·e·s (enseignant·e·s chercheur·se·s, professionnel·le·s de la traduction et de l'interprétation, philologues, etc.) constituent une richesse et une des forces de notre formation.
- En sa qualité de bachelier universitaire, notre bachelier en Traduction-Interprétation a par définition une vocation généraliste. Il n'est pas, à proprement parler, professionnalisant, puisqu'il prépare non seulement au master en Traduction et au master en Interprétation, mais aussi à d'autres masters universitaires. Une grande partie des activités d'apprentissage qui le composent ont donc pour objectif de développer la réflexion critique des étudiant·e·s, notamment dans le cadre de l'utilisation des outils technologiques.
- L'intervention des expert·e·s encourage à orienter la recherche en traductologie prioritairement vers les nouvelles technologies. Nous souhaitons cependant mettre en évidence l'importance que nous accordons à la pluralité de nos recherches.
- Une réforme profonde des programmes de bachelier et de master a été effectuée en 2016-2017 et mise en place graduellement à partir de la rentrée 2017-2018. Par conséquent, aucun·e étudiant·e ou ancien·ne étudiant·e rencontré·e lors des différents panels n'a pu suivre le programme complet (bachelier + master) dans sa version réformée. Il nous semble important de souligner qu'une série d'observations formulées par le comité d'expert·e·s relatives aux contenus de certains cours ou à l'organisation générale du programme se fondent sur l'ancien programme.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

LOUIS GERREKENS

DOYEN

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

Julien Perrez
